

**Que vont devenir nos routes nationales ?  
Vont-elles être privatisées ?  
Nous ne voulons pas de péages en Bretagne.**



En 2005, Dominique de Villepin, alors Premier Ministre, et son ministre des Finances avaient opté pour la privatisation des autoroutes, au nom de la « modernisation des infrastructures » et du « désendettement de la France ». En 2006, l'Etat vend ses participations dans les sociétés concessionnaires d'autoroutes aux groupes Vinci, Eiffage et Albertis, pour 14,8 milliards d'euros.

Le 9 avril 2015, un protocole d'accord a été signé entre l'Etat et les sociétés concessionnaires d'autoroutes. Emmanuel Macron était alors Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et de ce fait co-signataire de ce protocole d'accord.

Le 30 juin 2015, le sénateur Hervé Maurey avait interpellé Emmanuel Macron en lui réclamant la transmission de ce protocole d'accord. Emmanuel Macron avait alors expliqué « qu'une partie de ces accords relève d'une cause de confidentialité demandée par les sociétés d'autoroutes ». Mais interrogées à ce sujet, les sociétés d'autoroutes contestent avoir réclamé la moindre clause de confidentialité.

Ce protocole a été gardé secret jusqu'à ce qu'une décision du Conseil d'Etat, en date du 18 mars 2019, oblige Bercy à transmettre cet accord.

Il apparaît que ces concessions aux sociétés d'autoroutes expirent entre 2031 et 2036.

Au jour d'aujourd'hui, 2600 kilomètres d'autoroutes n'ont pas encore été concédés au privé, qui intéressent forcément le secteur autoroutier. Mais l'état du réseau non concédé se dégrade, tout comme le réseau routier national, l'Etat n'ayant, apparemment, plus les moyens de les entretenir. Du coup, les sociétés d'autoroute s'intéressent au réseau routier national qui représente près de 10 000 kilomètres.

Un rapport gouvernemental sur l'évolution de la gestion du réseau routier national non concédé devait être rendu à l'été 2019.

Mais là encore, il semblerait que ce soit un « rapport secret », puisque, après plusieurs demandes de députés à l'Assemblée Nationale, ou par courrier, ces derniers n'en ont pas eu connaissance. Ces demandes étant justifiées, car cela rentre dans le cadre de la discussion sur la Loi d'Orientation des Mobilités.

Des députés LREM, quant à eux militent pour que des tronçons de nationale soient concédés aux groupes autoroutiers, par le biais d'amendements au texte de Loi d'Orientation des Mobilités. Le principal motif de ces amendements est bien sûr d'ordre financier. La prise en charge de certains tronçons du réseau routier national par les sociétés privées permettrait en effet à l'Etat d'économiser sur les dépenses d'entretien des routes.

Les sociétés concessionnaires se placent donc en sauveurs de l'économie française, alors même que cette opération leur permettrait d'obtenir, en échange, une hausse des tarifs aux péages voire même la création de nouveaux péages.

Mais il faut savoir que ces sociétés concessionnaires d'autoroutes, sont également de grandes sociétés de BTP faisant déjà l'entretien de ces routes : Vinci, Eiffage entre autres.

Ces sociétés ont donc déjà été payées par l'Etat (donc par les citoyens français) pour les travaux accomplis, puis elles deviendraient concessionnaires de routes nationales et augmenteraient les tarifs des péages ou installeraient de nouveaux péages (qui seraient payés par les citoyens français).

Les citoyens français paieraient donc 2 fois.

La loi d'Orientation des Mobilités a été adoptée en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale le 17 septembre 2019. Maintenant que va-t-il advenir ?

Peu de citoyens ont connaissance de cette privatisation en devenir des routes nationales et donc de ce que cela va engendrer financièrement pour eux. De ce fait, une opération de communication va être faite le 12 octobre 2019 sur l'axe concerné en premier lieu en Bretagne, en l'occurrence la RN 164.

Sources :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2015.04.09%20-%20Protocole%20accord%20Etat%20-%20SCA.pdf>

<https://www.franceinter.fr/emissions/secrets-d-info/secrets-d-info-07-juillet-2019?fbclid=IwAR0O9JyurwqjKY8M-xgqHVawNqZMYODxGgNibwe2yrk2paRr7hPJNzSFz7fQ>

[https://www.lepoint.fr/economie/des-peages-sur-les-routes-nationales-une-mauvaise-idee-qui-fait-son-chemin-19-07-2019-2325547\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/des-peages-sur-les-routes-nationales-une-mauvaise-idee-qui-fait-son-chemin-19-07-2019-2325547_28.php)

[https://www.lepoint.fr/economie/des-peages-sur-les-routes-nationales-une-mauvaise-idee-qui-fait-son-chemin-19-07-2019-2325547\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/des-peages-sur-les-routes-nationales-une-mauvaise-idee-qui-fait-son-chemin-19-07-2019-2325547_28.php)

Contact : [CitoyensBretonsEnColere@protonmail.com](mailto:CitoyensBretonsEnColere@protonmail.com)